

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 37 (2010)
Heft: 2

Artikel: Langues nationales : la langue italienne en recul
Autor: Lenzin, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La langue italienne en recul

La troisième langue nationale perd sans cesse de l'importance. De moins en moins d'élèves apprennent l'italien, la Suisse italienne est sous-représentée dans l'administration fédérale. Grâce à la loi sur les langues, Berne essaie de contrebalancer la situation. Par René Lenzin

C'est paradoxal: tandis que l'italianité a fait son entrée depuis longtemps dans le paysage et le style de vie de la Suisse alémanique et romande, tandis que les pâtes et les pizzas sont devenues depuis longtemps un élément fixe du menu au nord du Gothard, la langue italienne perd constamment de son importance en Suisse. Dans les gymnases des cantons de langues allemande et française, l'italien a clairement perdu de sa popularité. Dans les universités, le nombre d'étudiants en italien a diminué de 42% entre 2000 et 2009. Dans une étude partielle du programme national de recherche sur la diversité des langues en Suisse, en 2008, seuls 9% des francophones qualifiaient l'italien de langue utile. Bien qu'il soit une langue nationale, l'italien ne jouit pas d'une grande considération en Suisse. Selon la même étude, l'anglais se révèle être la langue ayant le plus de prestige auprès de la population suisse, avant le français, l'allemand et l'espagnol.

Cette évolution est en contradiction avec l'image de la Suisse comme nation ayant la volonté d'être plurilingue. Elle va aussi à l'encontre de la loi sur les langues entrée en vigueur il y a peu. Grâce à celle-ci, la Confédération vise

- à renforcer le quadrilinguisme comme singularité de la Suisse;
- à consolider la cohésion nationale;
- à encourager le plurilinguisme individuel et institutionnel dans la pratique des langues nationales;
- à sauvegarder et à promouvoir le romanche et l'italien en tant que langues nationales.

Les chiffres officiels déçoivent

La loi sur les langues prescrit en outre à la Confédération qu'elle doit veiller à «ce que les communautés linguistiques soient repré-

sentées équitablement dans les autorités fédérales». Selon le programme de recherche susmentionné, l'italien n'a toutefois pas, dans l'administration fédérale, l'importance qu'il devrait avoir. La part d'employés italophones de la Confédération est certes, avec 5%, supérieure à la valeur cible du Conseil fédéral qui est de 4,3%. Mais cela n'est dû qu'aux services de traduction et aux individus bilingues, c'est à dire des personnes d'origine italienne qui ont grandi en Suisse alémanique ou romande. Par conséquent, l'étude conclut que la Suisse italienne, c'est-à-dire le canton du Tessin et les vallées du sud des Grisons, – est sous-représentée à Berne.

À cela s'ajoute que plus la classe salariale augmente, moins elle compte d'italophones. Au cours de la période de 2000 à 2007, leur part se montait à 5,3% dans toute l'administration. Au niveau des cadres moyens, ce pourcentage était de 3,9 contre seulement 2,5% pour les fonctions supérieures. Lorsque Carlo Malaguerra, directeur de l'Office fédéral de la statistique durant 14 ans, prit sa retraite en 2001, il n'y eut plus de directeur d'un office fédéral provenant de Suisse italienne pendant longtemps. Aujourd'hui, grâce à Bruno Oberle (Office fédéral de l'environnement) et Mauro Dell'Ambrogio (Secrétariat d'État à l'éducation et à la recherche), il y en a tout de même à nouveau deux.

Le peu de poids qu'a la langue italienne dans l'administration fédérale se manifeste aussi par le faible nombre de documents originaux rédigés dans la troisième langue nationale. Leur part pendant la période 2000 à 2007 se montait à peine à 2% (allemand: 77,2, français: 20,8). Les auteurs de l'étude précitée indiquent que cela est dû d'une part au fait que peu d'italophones occupent des postes importants. D'autre part, les connaissances en italien de la plupart des employés fédéraux suisses germanophones et francophones seraient mauvaises, raison pour laquelle les italophones rédigeraient souvent

leurs textes dans l'une des deux autres langues officielles.

La Tessinoise parle français

Les parlementaires de Suisse italienne font aussi la même expérience. La loi sur les langues stipule que «dans les délibérations des commissions parlementaires et des Conseils, les députés s'expriment dans la langue nationale de leur choix». En pratique, cette disposition serait toutefois illusoire, dit la conseillère nationale tessinoise Chiara Simoneschi-Cortesi, qui présidait le Conseil national l'année passée. Qui veut être entendu et compris devrait parler allemand ou français. Elle dirigeait elle-même les réunions du Conseil en français pour faire au moins un geste en faveur des minorités linguistiques, comme elle dit.

La dernière élection du Conseil fédéral aura aussi été une déception pour la Suisse italienne. Si, tant chez les radicaux que chez les démocrates chrétiens, un Tessinois apparaissait pour prendre la relève de Pascal Couchepin, aucun des deux n'est toutefois parvenu à figurer sur le bulletin de vote de son parti. Depuis le départ de Flavio Cotti en 1999, la Suisse italienne n'est plus représentée au gouvernement. Des exigences seraient maintenant sur la table: le Conseil fédéral devrait passer de sept à neuf membres afin qu'un siège permanent puisse être garanti à la Suisse italienne.

Le retrait est bilatéral

De telles idées ne se laissent toutefois pas mettre en œuvre du jour au lendemain. L'amélioration de la situation de l'italien dans la Berne fédérale ne se réalisera pas aussi facilement non plus. Cela est dû, jusqu'à un certain point, aux italophones eux-mêmes également. Les responsables du personnel indiquent encore et toujours qu'il est difficile de trouver des Tessinois et des Grisons italophones pour des emplois à Berne. Et avant qu'ils ne puissent tout au plus parvenir à des postes plus élevés, bon nombre d'entre eux retourneraient dans leur région. Si les médias tessinois diagnostiquent en outre un détachement croissant entre leur canton et le reste de la Suisse, ils doivent également prendre en compte leur propre comportement: les journaux du sud de la Suisse ont massivement réduit leur présence au Palais fédéral ces dernières années.